

# AVIS N° 189 - 2015 / BRVM / DG

## Rappel vendredi 1<sup>er</sup> janvier 2016, jour férié

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - rappelle au public et aux intervenants du marché que, conformément à l'Avis N° 182-2015/BRVM/DG relatif au calendrier de cotation 2016, le vendredi 1<sup>er</sup> janvier 2016, Jour de l'An, étant férié en Côte d'Ivoire, il n'y aura pas de séance de cotation à cette date.

Les séances de cotation reprendront le lundi 4 janvier 2016.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 29 décembre 2015.

Le Directeur Général

  


Edoh Kossi AMENOUNVE

8